

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 26 (1897)

Heft: 4

Artikel: Méthodologie des travaux manuels : son importance [suite et fin]

Autor: Collaud, Marguerite

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1039424>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE BULLETIN PÉDAGOGIQUE

ET LE

MONITEUR DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

Le *Bulletin* paraît au commencement de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 3 francs. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 15 cent. la ligne de 50 millimètres de largeur. Prix du numéro 30 cent. Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. Horner, au Collège de Fribourg ; ce qui concerne les abonnements, à M. Villard, instituteur, Fribourg. — Pour les annonces, s'adresser exclusivement à l'agence de publicité Haassenstein et Vogler, à Fribourg et succurles.

SOMMAIRE : — *Méthodologie des travaux manuels (suite et fin).* — *Projet de réforme ou de refonte du catéchisme.* — *Modèle pour la tenue du journal de classe.* — *Modèle de conversation socratique.* — *Partie pratique.* — *Bibliographies.* — *Société fribourgeoise d'éducation.* — *Société valaisane d'éducation.* — *Avis.*

MÉTHODOLOGIE DES TRAVAUX MANUELS

SON IMPORTANCE

NOTES DU COURS NORMAL

(Suite et fin)

Moyens d'atteindre ces buts. — Leçons collectives.

L'activité. — C'est précisément en stimulant l'enfant, en lui donnant le goût du travail manuel, qu'on développe en elle l'activité. Dès lors, nécessité absolue des leçons collectives si l'on veut obtenir le but qu'on se propose. Quand on a donné aux élèves d'un même cours la leçon pratique, posé toutes les questions qui s'y rapportent, l'institutrice doit les laisser travailler seules et s'occuper d'une autre division.

Il faut toujours se demander combien de temps on peut consacrer à telle leçon et en prévenir les élèves. Toutes n'arriveront pas à la fin de leur ouvrage pour l'heure indiquée. Malgré cela, il ne faudra pas se décourager, ne pas penser au

programme ni à l'examen de fin d'année. Hâtez-vous lentement, et sans perdre courage, a dit Boileau.

Les leçons collectives stimulent les enfants à un tel point qu'on obtient très vite de bons résultats de cette nouvelle méthode. Les élèves deviennent actives et la discipline se maintient. Le temps qu'on leur donne pour faire un ouvrage ne doit être calculé ni sur les plus habiles, ni sur les plus paresseuses, mais sur la moyenne des élèves. A la fin du travail, chaque enfant doit être récompensée par la note de mérite, c'est-à-dire d'après la bonne confection et le degré d'habileté.

Aux élèves qui ont terminé les premières, il faut leur faire faire un bas ou un autre travail qu'elles puissent faire seules; un travail qui soit attrayant, afin de stimuler celles qui vont le plus lentement. Quand un ouvrage traîne en longueur, il faut le faire terminer à la maison et exiger que l'élève le rapporte en classe, afin de s'assurer qu'il est fini et bien fini. Par ce procédé, on arrive à les faire travailler toutes ensemble, avec assez d'habileté. Il faut obtenir une couture courante, et point trop d'exigence.

Le travail manuel peut fort bien développer le cœur des enfants. D'abord, l'institutrice doit s'efforcer de leur faire comprendre qu'elles pourront se rendre utiles dans leur famille. Il est donc important de leur apprendre à bien coudre, à bien couper, à bien raccommoder. Ainsi, on développera en elles le sentiment du devoir et de la reconnaissance due aux parents.

On développera aussi en elles le devoir de la charité. On les intéressera au sort des enfants malheureux, mais on aura soin de le faire avec beaucoup de tact. L'institutrice n'indiquera jamais les noms des enfants à qui les vêtements qu'on se propose de faire, seront destinés. S'il se peut, elle les fera parvenir à destination sans qu'on sache d'où ils viennent. Au temps de Noël surtout, elle fera confectionner des bas, des petites chemises, des écharpes, etc., pour ces pauvres petites créatures grelottant de froid et souvent encore de faim. En agissant ainsi, l'institutrice verra la somme de travail qu'elle peut obtenir de ses élèves en leur apprenant, par la pratique, à compatir aux misères de leurs semblables. La pensée d'avoir fait des heureux les réjouira et leur donnera le désir d'exceller dans l'exercice de la belle vertu de charité si vivement recommandée par Notre-Seigneur.

But pratique.

Dans l'enseignement des travaux manuels, l'institutrice ne doit jamais perdre de vue le but pratique. Il faut que la jeune fille comprenne que lorsqu'elle sait coudre, raccommoder, c'est elle qui doit prendre soin de son linge, etc.

Dès l'âge de 11 ans, tous les ouvrages doivent être pratiques. Lorsqu'une élève aura fait un travail, elle aura le plaisir de le

faire porter à son petit frère ou à sa petite oœur, ou encore de le porter elle-même.

Il faut dire aux élèves le pourquoi des choses. Il y a des règles pour la confection des ouvrages et les enfants doivent les connaître. Il est indispensable de préparer les élèves à l'avance aux ourlets, aux faux-ourlets, aux coins de posure, aux petites manches, etc. Lorsqu'elles connaîtront tout cela, elles pourront alors faire elles-mêmes une chemise sans que la maîtresse y fasse un seul point. Les élèves doivent préparer elles-mêmes leurs ouvrages; si c'est mal fait, tant pis. Agir autrement, on en ferait de petites paresseuses.

Dès que les enfants savent lire et écrire, l'institutrice doit leur enseigner la composition. Au moyen de petites phrases, elle doit les habituer à résumer les leçons de choses. Toutes ne doivent pas faire exactement les mêmes phrases, ce qui deviendrait trop machinal. Il faut les laisser libres sur ce point. Au bout d'un certain temps, elles feront de petites compositions, puis, de plus difficiles.

En procédant de cette manière, en commençant la composition de très bonne heure, en combinant cette étude avec de fréquentes leçons de choses (l'exemple doit toujours précéder la règle), en allant graduellement, les élèves arriveront à très bien composer.

Dans les cours supérieurs, point de manuels. Que toutes les leçons soient résumées par écrit. De cette manière, les élèves feront tous les jours de la composition. Voilà certainement bien le but pratique.

Il faut préparer la jeune fille non seulement pour plus tard, mais pour tout de suite. Aussitôt que l'enfant sait faire un ourlet, un surjet, tricoter, etc., il faut la préparer tout de suite aux confections, en lui faisant ourler un mouchoir, coudre de petites manches, de petites taies d'oreillers, lui faisant confectionner des bas, etc. Après les coutures en biais, rabattues, anglaises, l'élève fait un petit tablier à ceinture. Quand elle est arrivée au cours supérieur, elle fait les mêmes ouvrages, mais en plus grand.

Petites confections.

- 1^{re} année, mouchoir et taie longue.
- 2^e » taie carrée et petite.
- 3^e » chemisette de bébé.
- 4^e » petit tablier ou petit corsage de bébé.

Etude de la manière de border.

Dans ces quatre premières années, c'est la maîtresse qui coupe.

5^e année, bavette, layette — tous les petits vêtements d'un bébé — petit pantalon, après avoir précédemment posé des ceintures.

Les élèves coupent elles-mêmes ces petites choses.

6^e année. c'est-à-dire, enfants de 12 à 13 ans, chemise, pantalon, tablier, blouse pour elles-mêmes, jupons.

Ces confections sont précédées de l'étude du faux ourlet, du bas du pantalon à poignet.

Choix et arrangement des matières à enseigner

Il importe de partir de l'idée la plus simple et d'aller du connu à l'inconnu. En couture, commencer par montrer à l'enfant la matière, lui parler de ce qu'elle connaît, de ce qu'elle voit, etc.

Division des travaux manuels

- 1^o Tricot.
- 2^o Exercices de couture
- 3^o Exercices préparant plus spécialement à certaines confections.
- 4^o Coupe.
- 5^o Le raccommodage.

Importance à donner au travail

- 1^o Exercices au tricotage — intuitif.
- 2^o Bande de tricot pour enseigner aux enfants les différentes mailles et toutes les difficultés du bas.
- 3^o Chaussettes.
- 4^o Bas.
- 5^o Bande de dessins à l'aiguille.

Le tricot doit se faire en classe, à temps perdu, lorsque les enfants doivent attendre, après avoir terminé un exercice de couture.

Exercices de couture

On divise les exercices de couture en exercices proprement dits et en exercices de couture préparant aux diverses confections.

Préparation intuitive sur l'étamine. Exercices de couture sur une bande, après avoir fait les mêmes exercices sur de petits morceaux de toile, pour que la bande soit bien exécutée et que l'enfant ait du plaisir à la conserver. Cette bande sert de récapitulation à la couture, au surjet. Rien ne doit être jeté. Il faut qu'à l'examen tout soit montré, afin qu'on puisse constater les progrès.

Le point de marque doit se faire la deuxième année. L'alphabet, avec lettres simples et chiffres, est suffisant. Il doit toujours se faire avant la préparation aux confections. Si l'élève veut en faire un plus grand, avec différentes sortes de lettres, elle pourra le faire à la maison, plus tard, ou, à temps perdu,

à l'école. L'alphabet doit être fait une fois sur canevas et une fois sur grosse toile. Chaque élève doit marquer ses initiales en grandes lettres sur un morceau d'étamine

Exercices préparant au raccommodage

On ne saurait trop insister sur ces exercices. Le raccommodage doit être très bien fait, autrement il enlève la valeur du vêtement raccommodé. Une robe bien raccommodée vaut à peu près autant qu'une robe neuve. Il est à remarquer qu'on porte bien plus longtemps un habit raccommodé qu'un habit neuf. Celui-là fait honneur à celui qui le porte, ainsi qu'à la ménagère intelligente et économe ; celui-ci, au marchand et au tailleur, ou à la tailleuse qui l'a confectionnée. Différence à établir.

En raison de l'importance du raccommodage, il est du devoir de l'institutrice de relever cet ouvrage et de le faire aimer à ses élèves. Il faut arriver à rendre pratique le raccommodage dans les dernières années de classe.

De temps en temps, fixer une époque pour cette partie si essentielle à la femme ; par exemple, tous les mois on devrait consacrer un jour au moins au raccommodage. Ce qui ne pourrait se finir à l'école, l'enfant le finirait alors à la maison, avec condition de le rapporter en classe.

Ce procédé n'a pas seulement pour but le raccommodage, mais il a aussi pour fin de se bien rendre compte comment on soigne le linge dans les familles. S'il y a lieu, l'institutrice peut donner des leçons d'économie domestique.

Si le linge n'est pas bien lavé, l'institutrice doit faire remarquer aux élèves comment on doit le laver. Mais elle doit agir avec beaucoup de prudence pour ne pas blesser la maman.

On commence le raccommodage par la démonstration au tableau. Quand on défait une couture en vue du raccommodage, il faut défaire la couture plus loin que l'extrémité de l'usure. Il est important de faire remarquer à l'élève que le morceau neuf doit être plus grand que celui à enlever et qu'il doit être dans le sens de la lisière, le même que celui du vêtement gâté.

C'est dans les leçons de raccommodage qu'on peut développer les qualités si nécessaires à la ménagère : l'ordre, la propreté, l'économie.

Il faut habituer les élèves au tracé des patrons : tracer des lignes droites ; 2 points : point de départ et point d'arrivée.

L'institutrice trace au tableau noir avec les enfants le patron qu'elles exécuteront dans un grand cahier. Avant de commencer le patron, il faut montrer aux élèves l'objet confectionné ; en faire voir chacune des parties, les faire retrouver. Il faut faire inscrire les mesures nécessaires sur le patron. Le dessin est corrigé par la maîtresse en passant chez chaque élève. Le même patron sera dessiné au moins deux fois dans le cahier, avec des mesures différentes.

Quelques mots sur le raccommodage du bas

Le raccommodage du bas doit se faire sans carton et sans boule, quelle que soit la dimension du trou. Recommander aux élèves de ne pas laisser venir de grands trous. Si le trou est trop grand, il faut le refaire au moyen du tricotage. Il est nécessaire d'apprendre aux enfants à relever les mailles écoulées au moyen d'un crochet, à faire des bandes sur les bas en prenant la maille à chaque bord, afin de fermer en même temps. Il ne faut jamais laisser couper aux enfants les trous, car elles seraient portées à les agrandir beaucoup, ce qui n'est pas nécessaire et qui ne doit point du tout se faire.

Pour le raccommodage du bas, on doit toujours se servir d'une aiguille à bout arrondi, parce qu'il ne faut jamais partager le fil. Il est important d'exiger une bonne tenue de la part des élèves. Ce n'est pas la tête qui doit venir chercher l'ouvrage ; donc, il faut prendre garde de la baisser ; ce sont les mains qui doivent s'élever. Il faut veiller à ce que l'enfant ne rapproche pas trop l'ouvrage de la vue et que la lumière vienne toujours par derrière. Si un travail fatiguait les yeux de l'élève, il ne faudrait pas le lui laisser trop longtemps dans les mains.

L'institutrice doit se donner toute la peine possible pour que ses élèves parviennent à un bon raccommodage, à cause de sa grande utilité dans chaque famille.

Dans l'ouvrage manuel, il faut donner aux enfants cette dextérité qui fait arriver à une grande habileté. Aussi, elles arriveront à coudre en rythme. Il faut leur montrer cette manière de coudre ; c'est-à-dire coudre régulièrement ; planter l'aiguille et la ressortir presque en même temps.

Méthode intuitive

La méthode intuitive consiste à soumettre les choses à l'examen des organes des enfants pour développer leurs facultés intellectuelles et morales. Elle rend les enfants — garçons et filles — observateurs, qualité nécessaire pour prévoir ce qui doit arriver et agir en conséquence.

Cette méthode est excellente ; elle donne de la vie à l'enseignement. La maîtresse, aussi bien que les élèves, développe son intelligence et acquiert un jugement droit, lorsque cette manière d'enseigner est bien préparée.

Des pédagogues célèbres ont usé de cette méthode, entre autre : Le P. Girard, Pestalozzi et Froëbel.

Le but principal des exercices d'intuition ou de leçons de choses est :

1° De faire acquérir à l'élève, par l'observation attentive, réfléchie, le plus grand nombre possible d'idées claires, et de mettre à sa disposition les mots nécessaires pour les exprimer.

2° D'amener l'enfant à observer, penser, parler et écrire.

3° De lui faire acquérir un langage correct.

Tel est le but des leçons de choses ou de la méthode intuitive. En commençant de très bonne heure à faire composer les élèves par des résumés des leçons intuitives, etc. ; en procédant graduellement, la majorité des élèves d'une classe arrivent à très bien composer. Pour parvenir à ce résultat, il faut aller du connu à l'inconnu, du simple au difficile. — Pour les leçons de choses, il faut absolument les objets, ou des figures représentant ces objets.

Consultons la bibliothèque pédagogique ; là, nous trouverons tous les ouvrages nécessaires à notre enseignement.

Autrefois, on composait très peu en classe ; mais, par contre, on étudiait beaucoup la grammaire ; on faisait de nombreux et interminables exercices. Cette méthode faisait arriver les élèves à bien connaître les difficultés grammaticales ; les règles de *quelque, même, tout*, etc. Mais s'agissait-il de faire composer une lettre, l'élève ne savait comment s'y prendre ; il faisait de grosses fautes. Les règles des mots *quelque*, etc., et des participes n'ont pas leur application. Plus tant de ces livres dans les mains des élèves, plus de ces leçons apprises par cœur. Tâchons de les leur faire comprendre en les leur expliquant bien. Mais pour cela, il faut préparer ses leçons avec soin, afin de se mettre à même de les donner avec fruit. Alors elles deviendront un plaisir pour nos élèves et pour nous.

Dans les leçons de choses, il faut faire observer, palper, goûter, si c'est possible. Il faut aussi faire comparer un objet avec un autre ; deux animaux, par exemple, la poule avec l'hirondelle. Faire décomposer un objet, en posant des questions dans l'ordre logique ; le définir, c'est-à-dire parler de sa forme, de sa couleur, de son utilité, de son origine, etc. — En parlant de l'oiseau, on dira quelque chose du caractère de l'oiseau, des plumes, des ailes, du bec. — On leur dira qu'il est ovipare ; qu'il prend la nourriture avec le bec. Comment il la prend ? Il faut faire chercher aux élèves des idées et non des mots.

Il faut que l'institutrice fasse de nombreuses récapitulations. Aider de mémoire par les yeux, c'est-à-dire se représenter les objets. Pour la géographie, par exemple, se servir toujours de la carte.

Quand le plan de la leçon est établi, dans les répétitions, il faut passer toujours par le même chemin. Pour s'assurer si les enfants ont bien compris, on pose ses questions différemment.

L'institutrice doit parler un langage très correct (grande attention sur ce point). Exiger pour réponses des phrases courtes, mais correctes. Ne jamais commencer le mot de la phrase que l'enfant doit donner. Il faut qu'elle le trouve elle-même. Si elle ne peut y arriver, mieux vaut le lui dire en entier que de le partager. Ou mieux encore, lui faire la phrase et la faire répéter.

Comment l'institutrice aide-t-elle la mémoire de l'enfant ?

Les exercices d'intuition répétés avec une intelligence soutenue aident beaucoup la mémoire. C'est par des interrogations bien posées qu'on s'assure que les élèves ont bien compris une leçon, ce qui est absolument nécessaire pour que la mémoire retienne. Il ne faut pas la surcharger. Elle doit être aidée par l'ordre dans les idées. C'est pourquoi, lorsqu'on a terminé une leçon, il est important de toujours la résumer.

Pour faciliter la mémoire de l'enfant, il faut accoutumer l'élève à regarder avec beaucoup d'attention, à observer de près, c'est-à-dire avec réflexion, ce qu'elle rencontre. Il faut l'habituer à faire à haute voix ses observations sur l'objet qui fait l'étude du moment présent. Il est à remarquer qu'on ne doit lui parler que de choses qu'elle a sous les yeux, ou dont on peut lui montrer la figure. Nécessité absolue d'avoir *un musée scolaire dans sa classe*.

Le point le plus important, c'est de classer dans l'ordre logique toutes les idées d'une leçon. Donc, encore une fois, je le répète, il est absolument nécessaire de préparer ses leçons, et de les bien préparer. Cela se dit aussi bien pour l'enseignement des ouvrages manuels que pour celui des autres branches. On peut juger d'une institutrice, ou de son école, par la préparation des leçons. Elle ne doit pas craindre de revenir souvent sur les mêmes choses.

La répétition est l'âme de l'enseignement, du progrès. Il faut chercher du nouveau dans son enseignement, varier ses leçons et les rendre plus attrayantes. Souvent, il faut plusieurs années pour obtenir un bon résultat. Avec de la persévérance, on y arrive. L'essentiel, c'est de ne point se décourager, malgré les nombreuses difficultés. Entre collègues, il faut se faire part de sa manière de procéder, afin de s'instruire mutuellement.

Ce qu'il faut enseigner aux élèves

Il faut enseigner aux élèves la pratique de chaque jour. Donc, point de ces ouvrages que les enfants n'auront à faire qu'une ou deux fois dans leur vie. Raccourci du tulle, nappage difficile, etc., sont des choses sur lesquelles nous ne devons pas insister. Nous ne devons non plus insister sur certains ouvrages utiles, mais dont la pratique n'est pas journalière, par exemple, dans un bas, le raccourci des diminutions. Celles-ci se trouvent à la jambe. Or, la jambe ne s'usant pas facilement, on n'a guère à s'occuper du remaillage de cette partie-là. Quand elle est usée, le bas est mis de côté. Il faut faire remailler beaucoup à l'endroit, à côtes, mais peu du reste.

L'institutrice doit travailler de manière à faire aimer l'étude à ses élèves. Elle doit instruire de telle façon que lorsque la

jeune fille aura quitté l'école, elle ait tellement le goût de l'étude, qu'elle désire se perfectionner encore. Faire attention de ne pas semer les difficultés sur le chemin de l'élève, car au lieu de lui faire aimer l'instruction, on l'en dégoûterait.

La leçon pratique doit toujours être précédée de la leçon orale, pour le calcul aussi bien que pour une autre leçon. De cette façon, on aide l'élève, qui aimera l'école, l'étude ; de cette manière-là, la discipline y gagnera beaucoup. C'est en aidant l'élève à vaincre les difficultés (non pas les lui vaincre) qu'on lui fera aimer l'école. Alors, on fera de ces jeunes filles qui nous sont confiées des femmes d'élite, c'est-à-dire des femmes capables de bien comprendre leurs devoirs, de les aimer, et partant, de bien les remplir tous.

Si nous voulons que nos élèves apprennent à bien coudre, nous ne devons jamais accepter un travail mal fait. Il faut les habituer, dès le commencement, à bien faire tout ce qu'elles font. Il faut leur faire comprendre qu'il ne faut pas plus de temps pour bien exécuter un ouvrage que pour le faire à moitié ou le faire mal. Parlons-leur du plaisir qu'elles éprouveront en voyant leur travail bien soigné. La peine est passée ; la satisfaction d'avoir bien fait reste.

Du courage et de la bonne volonté pour arriver au but proposé par M^{me} Piker notre distingué professeur, dans son enseignement d'ouvrages manuels, donné avec tant de dévouement du 17 au 29 août 1896.

Marguerite COLLAUD, *institutrice*

Montet, le 25 septembre 1896.



PROJET DE RÉFORME OU DE REFONTE DU CATÉCHISME

Au Congrès catholique de Reims dont le compte rendu vient de paraître, M. l'abbé Théodore a proposé, pour l'enseignement du catéchisme, une réforme qui mérite notre attention. En voici l'exposé :

Ces notes sont d'un professeur d'instruction religieuse pendant plus de trente ans auprès de jeunes enfants, et en même temps auteur de plusieurs livres classiques primaires.

L'étude de la religion est, sans contredit, la plus intéressante de toutes. Dans sa forme élémentaire, elle plaît excessivement à l'imagination naïve des enfants par son caractère légendaire et surnaturel. D'où vient que cette étude ne produit, sur la grande majorité des élèves, sans en excepter ceux des écoles congréganistes, que des résultats médiocres et passagers ? D'où vient qu'une fois la première communion faite, les enfants du peuple ne lisent plus leur catéchisme ni aucun autre livre traitant de la doctrine chrétienne, qu'ils ont cependant tant de raisons, comme hommes et comme chrétiens,